



L'agir citoyen dans la transition écologique

Figure 1 : Jean-Michel Fourniau

Ce texte constitue la retranscription d'une conférence de Jean-Michel Fourniau, sociologue et directeur de recherche au laboratoire Dynamiques Économiques et Sociales des Transports (à l'IFSTTAR). Il est également président du Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie et Participation. Il préside le comité de pilotage du programme de recherche Cit'in. Financé par le ministère de la transition écologique et solidaire, ce dernier est composé de 12 projets de recherche qui explorent le thème des expérimentations démocratiques dans la transition écologique. C'est à ce titre qu'il s'exprime dans cette conférence introductive des assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable de Bourgogne Franche-Comté le 13 décembre 2018.

Concernant le programme de recherche Cit'in¹, le travail a débuté avec le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour se terminer avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Un changement de nom de ministère peut paraître symbolique, mais cela marque bien un tournant dans la conception de l'urgence écologique qui souligne la nécessité du passage à l'action. La notion de développement durable a marqué ses limites. Elle est ancienne. Elle a été forgée à une époque où on n'avait pas autant conscience qu'aujourd'hui de cette urgence. Le cœur des questions de développement durable était le carbone et les indicateurs de CO₂. C'était la ligne directrice de prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques, mais aujourd'hui on voit bien que ce n'est pas suffisant. Il y a évidemment la question du réchauffement climatique, mais il y a aussi la question de la biodiversité, de l'extinction des espèces, de la salinité des océans, etc. **Il y a un ensemble de choses qu'il faut penser à l'échelle du système terre et c'est précisément ce qu'invite à faire la notion de transition écologique.** Il faut trouver d'autres indicateurs que celui du CO₂, comme l'empreinte écologique² ou les limites planétaires³. Avec des collègues, nous avons fait des propositions pour faire entrer ces notions dans la Constitution⁴.

Pour autant, la notion de transition n'est pas simple. Cette notion n'est pas propre aux questions écologiques : on l'applique en démographie ; on l'a appliquée en politique internationale par exemple au moment de la chute du mur de Berlin en parlant de transition démocratique. On peut distinguer quatre conceptions de la notion de transition.

- La première renvoie à un passage instable d'un équilibre à un autre. C'est typiquement le cas lorsqu'il s'agit de changement de politique comme avec la chute du mur de Berlin. Il y a une rupture d'équilibre. Dans le cas de la transition écologique, il est très important de prendre en compte l'ampleur des ruptures d'équilibre dans le système terre pour éviter que ces ruptures nous emmènent dans des voies irréversibles pour la vie sur terre.
- La deuxième conception est très différente, c'est celle d'un changement structurel fortement déterminé comme dans le cas de la transition démographique. Même si les paramètres d'évolution sont nombreux et leurs interactions complexes, les modèles démographiques prévoient très bien la population en 2100.
- Il y a une troisième conception qui vient de l'écologie : la transition comme une mise en mouvement. Cette conception est celle, entre autres, du mouvement citoyen des villes en transition. La transition insiste ici sur le passage à l'action.
- Il y a une dernière conception qui est souvent celle des politiques publiques. C'est la transition vue comme une stratégie d'action vers un objectif clairement déterminé.

1 Pour en savoir plus, suivre le [lien](#).

2 W. E. Rees, « Ecological footprints and appropriated carrying capacity : what urban economics leaves out », *Environment and Urbanization*, vol. 4, n° 2, 1992 ; M. Wackernagel, *Ecological footprint and appropriated carrying capacity : a tool for planning toward sustainability*, Vancouver, The University of British Columbia, 1994.

3 J. Rockström *et al.*, « A Safe Operating Space for Humanity », *Nature*, 24 septembre 2009, vol. 461, n° 7263. Analyse remise à jour par W. Steffen *et alii*, « Planetary boundaries : Guiding human development on a changing planet », *Science*, 15 janvier 2015.

4 F. Augagneur, L. Blondiaux, D. Bourg, M.-A. Cohendet, Jean-Michel Fourniau, B. François, M. Prieur, *Inventer la démocratie du 21^e siècle. L'assemblée citoyenne du futur*, Paris, Les liens qui libèrent, 2017.

Dans ces différentes conceptions, il est intéressant de voir le jeu entre certitude et incertitude, indétermination et détermination. Le passage à l'action peut être motivé à la fois parce qu'il y a une indétermination très forte ou au contraire parce qu'on sait où on va. Toutefois, ces quatre conceptions n'impliquent pas de la même manière les citoyens dans l'action. Dans la première conception qui est la plus proche du sens commun — celle de la rupture d'équilibre —, la transition écologique peut être conçue comme un effondrement (avec un avant et un après). Cette vision peut être très individualiste comme dans le courant du survivalisme aux États-Unis. Il s'agit là de s'adapter à l'effondrement qui vient, en préparant individuellement les conditions de « sa » survie. On peut aussi voir l'adaptation à l'effondrement de manière plus collective. Des auteurs comme Pablo Servigne, promoteur de cette idée d'effondrement, la voient plutôt comme une invitation au passage à l'action. Mais a-t-on nécessairement besoin d'envisager comme seul horizon l'effondrement pour passer à l'action ? Je pense que non. Mais cette perspective fait désormais partie des possibles et doit nous pousser à l'action.

Question de la journaliste : Il y a un mot qui revient dans votre intervention, c'est celui de citoyen. Quelle est la place des citoyens dans ces transitions écologiques que vous venez de présenter ?

L'idée que les citoyens aient un rôle à jouer est partagée par tout le monde, mais la manière de penser ce rôle est différente. En novembre 2017, le journal *Le Monde* avait fait un titre en énormes caractères : « bientôt il sera trop tard » pour publier un appel de 15 000 scientifiques contre la dégradation de l'environnement. Celui-ci donnait toute sa place aux citoyens, mais les renvoyait, soit à leur posture d'électeur, soit à celle de consommateur. Les citoyens ont dans leurs mains, soit un bulletin de vote avec lequel ils vont pouvoir peser sur les politiques publiques, soit une carte de crédit avec laquelle ils vont pouvoir faire le choix du bio par exemple ou — dans des formes plus actives — boycotter certains produits, etc. Dans ces deux options, on renvoie le citoyen à l'individu. Or lorsque l'on pense à la mise en mouvement des citoyens, il y a une dimension collective qui est très forte. Dans cette perspective, on n'oppose plus la dimension collective et la dimension individuelle de l'engagement citoyen dans la transition écologique.

La conception du citoyen consommateur comme un individu qui a des comportements qu'il s'agit de transformer, est au cœur des politiques publiques depuis une trentaine d'années. C'est ce que l'on peut appeler la politique de promotion des petits gestes pour l'environnement, à l'instar des campagnes de l'ADEME contre la « chasse au gaspi » ou les politiques pour le tri des déchets ménagers. Si on prend ce dernier exemple, cela a pris une trentaine d'années à se développer sur l'ensemble des territoires — et cela n'est pas encore complètement terminé. Cette politique des petits gestes est très utile, mais aujourd'hui elle n'est plus à l'échelle de l'urgence écologique. On ne peut donc pas avoir cette conception comme unique objectif des politiques publiques.

Il faut aussi tabler sur l'action collective. Fréquemment, l'action collective s'organise dans un premier temps sous une forme conflictuelle. Ce constat oblige à reconnaître que les conflits peuvent être porteurs des transformations nécessaires. Personnellement, j'ai commencé à m'intéresser aux questions écologiques en travaillant sur les conflits d'aménagement. Souvent, la mise en

mouvement collective des citoyens prend des formes conflictuelles contre une politique et pour affirmer que d'autres politiques sont possibles.

Par ailleurs, les trois piliers du développement durable ont peu été reliés entre eux par les politiques publiques : économie, social et écologie. En particulier, **le lien entre l'environnement et le social n'est jamais complètement acquis**. En regardant le mouvement des gilets jaunes par exemple, ce lien entre le social et l'environnement paraît compliqué, même si samedi 8 décembre des manifestations des gilets jaunes ont rejoint des marches pour le climat et inversement, et si certains analysent le mouvement comme la première grande révolte sociale écologique, qui est arrivée à lier les injustices sociales et les injustices écologiques⁵. Les batailles du nouveau régime climatique se construisent et sont toujours en construction.

Pour résumer, il ne faut pas envisager la place du citoyen dans un contexte d'urgence écologique uniquement du point de vue individuel, mais aussi du point de vue collectif. La notion de transition écologique comme mise en mouvement insiste précisément sur ce lien.

Question de la journaliste : Quels sont les chemins pour aller vers la transition écologique ?

Dans l'optique de la transition comme mise en mouvement collectif des citoyens, on constate partout dans le monde une multiplicité d'initiatives dans des domaines variés (alimentation, agroécologie, énergie, pauvreté, solidarité, etc.). Tous les domaines sont couverts. Comme on l'a vu, la transition peut aussi être conçue comme un chemin vers un objectif clair et déterminé. Dans la conception de la mise en mouvement, ce n'est pas tant l'objectif qui compte, ce qui compte c'est de se mettre en chemin. Ce sont deux conceptions bien différentes. Des mouvements comme les villes en transition, les Colibris, Alternatiba ou d'autres insistent beaucoup sur la mise en mouvement sur un chemin qui n'est pas déterminé à l'avance. Ce qui importe c'est que chacun puisse emprunter son propre chemin. Il n'existe donc pas un seul chemin défini à l'avance dont il s'agirait de vérifier l'acceptabilité auprès des citoyens, en leur proposant de l'emprunter. Il convient au contraire d'articuler les engagements individuels sur des chemins multiples dans le passage à l'action collective.

Tout ceci dépend en réalité des domaines. Celui de la transition énergétique est plus « simple ». Il est compliqué d'allier les enjeux de la sobriété, des économies d'énergie, de l'innovation technologique, et de la mise en avant de modes de production plus soutenable. On peut insister plus ou moins sur ces différents leviers d'action. Sur ce sujet, on sait assez bien déterminer des objectifs comme la réduction par quatre des émissions de carbone à l'horizon 2050. Là, l'objectif est déterminé et le débat porte sur les modèles de transformations, les chemins, définis par les types de solutions possibles et les manières de les agencer. Pour la transition énergétique, la conception en termes de stratégie d'action vers des objectifs déterminés au départ fonctionne donc très bien. Au contraire, pour la biodiversité, c'est beaucoup plus complexe. On ne peut pas la résumer à un

⁵ Anne-Cécile Bras, Entretien avec Éloi Laurent, « Le mouvement des gilets jaunes est la première révolte sociale écologique », *RFI*, 4 décembre 2018 ; Bruno Latour, « Faisons revivre les cahiers de doléances », *Le Monde*, 9 janvier 2019.

objectif comme la réduction du CO₂. Pour favoriser la biodiversité, il faut prendre en compte la diversité des territoires et il y a une pluralité de chemins pour réaliser les choses.

Il est donc important de reconnaître une pluralité de chemins de transition si l'on veut engager les citoyens dans l'action. Du point de vue des politiques publiques, cela implique un changement de perspective. Il faut que cela parte du bas au lieu de vouloir engager les citoyens à prendre un chemin prédéterminé. Ceci transforme assez fortement les manières de concevoir l'action publique. C'est en train de bouger, mais cela avance lentement. À noter que l'action publique n'est pas seulement l'État, il s'agit de l'ensemble des autorités publiques, dont les collectivités territoriales.

Question de la journaliste : Comment l'action citoyenne se manifeste-t-elle de manière concrète ?

Je vais mentionner quelques exemples provenant du programme Cit'in pour illustrer cette idée d'exploration de la diversité des chemins de transition. Il y a par exemple un projet qui porte sur les initiatives citoyennes pour la transition énergétique. Celui-ci s'intéresse à des collectifs citoyens qui promeuvent des approches intégrées : production, sobriété, égalité. Dans la transition énergétique, on a différents types d'initiatives citoyennes. Cela peut simplement être un appel aux citoyens à financer en devenant actionnaires de coopératives éoliennes, avec des implications plus ou moins importantes dans la gouvernance. On peut construire des coopératives, mais aussi des projets de type privé avec un volet citoyen. Les collègues de Rennes ont choisi de regarder certains types d'initiatives, celles qui mettent les questions de sobriété et d'égalité à l'intérieur du fonctionnement. Ce ne sont pas simplement des projets de production qui associent des citoyens, mais des projets qui articulent les questions de production, de sobriété et de prise en compte des inégalités, dans le fonctionnement et dans l'économie globale des projets. Ainsi, les questions d'injustice environnementale et de précarité énergétique sont mise en cœur de certains projets comme le parc éolien de Béganne dans le Morbihan et Energ'éthique dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. À Béganne, le projet réserve une part très importante des bénéfices tirés de l'exploitation du parc éolien pour financer un animateur d'éducation à la sobriété. Dans les parcs d'Energ'éthique, des projets d'accompagnement de la réhabilitation des logements de personnes défavorisées sont promus.

Du côté de la démocratie alimentaire, beaucoup de projets se développent autour de l'idée que se joue dans l'alimentation une convergence entre des enjeux écologiques, sociaux, urbains et de santé. Par exemple dans le programme Cit'in, un projet de recherche s'intéresse aux jardins partagés dans un quartier de Strasbourg avec la volonté de mettre en place une cartographie sensible de l'alimentation afin de repérer où les gens vont faire leurs courses et comment cela peut se diversifier. Il y a des projets alimentaires territoriaux qui sont analysés en Ardèche et à Mouans-Sartoux. Ces derniers mettent en avant des enjeux de solidarité entre les habitants. Il y a aussi un terrain de recherche sur le PNR du Jura avec un CPIE qui se questionne sur l'inclusion et la mise en mouvement des différents acteurs pour la transition en milieu rural.

Un autre projet intéressant explore les questions de la transition dans un quartier populaire de Roubaix — le « Trichon » — dans lequel la métropole et la région sont en train de construire une

ferme urbaine. Le projet de recherche explore les formes de solidarité entre les habitants qui existent depuis longtemps dans ce type de quartier populaire et se demande comment celles-ci peuvent être réactivées et insérées dans des actions de transition écologique. Ce projet de recherche est porté par l'Université populaire et citoyenne de Roubaix (un organisme d'éducation populaire) avec des chercheurs. À chaque fois les projets de Cit'in associent des chercheurs et des associations.

Un autre projet de recherche travaille sur le développement des zones de gratuité : « magasins gratuits », ou « magasins pour rien ». Celui-ci s'interroge sur les transformations des pratiques de consommation et des usages entre le fait de jeter d'un côté et le fait de réparer et remettre en circulation, de l'autre. Il y a un aspect de sensibilisation des publics sur l'idée de gratuité, sur l'existence d'autres formes d'échanges que monétaires, mais aussi sur la pratique du recyclage. Il s'avère que dans leurs terrains, il n'y a pas de recyclerie, mais ce sont aussi des initiatives qui se développent beaucoup aujourd'hui. Pour finir le tour d'horizon, un projet de recherche porte sur la participation des habitants à l'élaboration du PLU de la ville de Saillans et se pose la question suivante : est-ce que la participation des habitants a permis de réorienter le PLU sur des questions écologiques ?

Le programme Cit'in montre ainsi la diversité des engagements. Dans ces terrains très divers, des engagements locaux posent des questions démocratiques, de gouvernance, de prises de décisions, et fonctionnent avec un principe d'ouverture et de création de liens avec d'autres initiatives. C'est une des choses remarquables dans les projets de transition écologique. Ils sont locaux, mais jamais enfermés sur eux-mêmes. Ils sont toujours fortement reliés à d'autres. Sur ce point, un projet de recherche porte, à partir d'un écovillage, sur les circulations des pratiques. Les gens qui viennent habiter dans des écovillages pendant un certain temps y apportent une expérience, en acquièrent une également, et repartent dans d'autres villages. Il s'agit de comprendre comment à travers la circulation des individus, les bonnes pratiques se diffusent.

Question de la journaliste : En quoi toutes ces actions citoyennes que vous nous avez décrites sont-elles des expérimentations démocratiques ?

Dans la mise en mouvement pour la transition écologique, le programme Cit'in s'intéresse à la dimension démocratique de l'action citoyenne. Il s'agit de considérer que **ce qui est revendiqué et pratiqué dans cette mise en mouvement, ce sont aussi des modes de vie démocratiques.** Selon la philosophe Joëlle Zask⁶, la démocratie provient des paysans et les jardins partagés sont un bon exemple de ces modes de vie démocratiques. Ces derniers mettent effectivement en avant à la fois la pluralité des activités et un ajustement des activités aux capacités de chacun. Tout le monde ne fait pas la même chose. Il y a une possibilité de choisir et d'ajuster sa participation à ce que l'on a envie de faire et ce qu'on sait faire. Il y a donc une dimension de sociabilité. Il y a aussi une dimension forte d'échange de pratiques et de savoirs ainsi qu'une notion d'expérimentation : « en faisant pousser les choses, on va expérimenter ». Il y a enfin une dimension d'auto-organisation et

⁶ J. Zask, *La démocratie aux champs : Du jardin d'Éden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, Paris, La Découverte, 2016.

d'horizontalité. Tout cela ce sont des caractéristiques d'un mode de vie démocratique. Dans les différents terrains étudiés dans le programme Cit'in, ce sont ces questions-là que l'on se pose.

Ces modes de vie démocratiques sont aussi des revendications d'une existence à l'échelle de l'humanité. Ce sont des actions locales qui ont la conscience de l'urgence de la situation écologique, des périls qui pèsent sur l'ensemble de l'humanité. Elles vont chercher cela dans l'horizontalité notamment. Elles ne sont pas seulement dans un rapport vertical à l'action publique, relevant de la délégation à des représentants, etc. Dans un processus de circulation, elles vont chercher à entrer en contact et échanger avec d'autres expérimentations. Un mouvement comme les villes en transition est ainsi parti d'une commune en Angleterre pour devenir un réseau européen puis mondial. C'est le cas de beaucoup de ces expérimentations. Elles ne placent pas seulement la question de la démocratie dans la représentation, mais aussi dans une forme de vie, qui peut être partagée à l'échelle de l'humanité. Je pense que c'est une dimension essentielle des expériences de transition qui apparaissent dans les pays occidentaux.

Question de la salle : Comment fonctionne la gouvernance des 12 projets que vous suivez ? Est-ce que c'est des choses qui naissent d'habitants qui s'organisent seuls ou est-ce qu'il y a des accompagnateurs, des co-constructeurs ?

Il s'agit de projets de recherche. Dans les 12 projets, 10 relèvent de la recherche participative, c'est-à-dire que la question de recherche, la conduite du projet et les résultats sont co-construits de bout en bout entre l'équipe de recherche et la ou les associations parties prenantes. Un autre projet est une recherche-action non participative. Il porte sur l'émergence de la voix des salariés agricoles à propos de l'usage des pesticides dans le vignoble bordelais. L'équipe de recherche a considéré que — le débat sur le Glyphosate étant accaparé par l'État, les syndicats agricoles et les chambres d'agriculture — les salariés agricoles n'y ont pas leur part, d'autant qu'ils ne sont pas organisés de manière autonome. L'équipe ne pouvait donc pas monter une recherche participative puisqu'il s'agit justement de « sans-voix ». En partenariat avec des organismes d'éducation, le projet de recherche-action veut faire émerger cette voix. Un dernier projet jette un regard réflexif avec quelques associations proposant des plateformes numériques participatives sur le numérique et l'action publique.

Question de la salle : Les maires pourraient être un excellent relais de cette transition écologique, car ils sont sur le terrain et ils sont en manque de reconnaissance. Je les vois bien comme des relais et des acteurs de démocratie locale et de transition écologique : un bras de levier phénoménal. Comment solliciter les maires pour en faire des acteurs à notre côté ?

Je vais faire un pas de côté. J'ai évoqué la ville de Saillans, une commune dans la vallée de la Drôme, dans laquelle une liste citoyenne a été élue en 2014. J'avais posé la question à des collègues de Die pour savoir pourquoi cela s'était passé à Saillans et non à Die. Ils m'ont répondu que dans les autres communes de la vallée, les partis politiques étaient trop puissants et organisés pour qu'émerge une liste citoyenne. C'était eux qui décidaient des listes. Donc ma réponse à la question

sera de dire que parfois les questions écologiques ont du mal à entrer dans les programmes des partis politiques. L'écologie est considérée comme une dimension et non comme la question centrale qui doit amener à revoir toutes les autres questions. L'écologie est une question parmi tant d'autres et du coup on peut la laisser tomber. Dans le mouvement de la transition, et dans la perspective des municipales de 2020, on voit se diffuser l'idée d'organiser des listes citoyennes pour changer les choses. Ceci est peut-être une menace crédible à faire peser sur votre maire pour qu'il prenne en compte les questions écologiques.

Question de la salle : L'Éducation à l'écologie et au développement durable a des objectifs pédagogiques et qui par l'accompagnement peut mener à l'action. Est-ce que les acteurs de l'EEDD ne peuvent pas avoir un rôle davantage de revendication justement sur cet aspect de justice sociale écologique ? La question du contre-pouvoir et la question revendicative peuvent-elles être posées aux acteurs de l'EEDD ?

Je n'ai pas réfléchi à cette question, car je connais assez peu le domaine de l'EEDD. **La prise de conscience écologique ne vient pas forcément de questions écologiques, mais de questions locales, de son environnement dans le sens le plus quotidien.** Et ceci se fait souvent par des formes conflictuelles, car l'action collective, pour se fédérer, a souvent besoin de se trouver un « ennemi ». Cela permet de fédérer des énergies quand on sait contre quoi on se bat. Le fait de construire un projet en commun vient souvent de là aussi. L'expression de revendications, y compris des revendications démocratiques, est nécessaire. Or, la notion d'accompagnement laisse de côté la manière dont les choses sont décidées. On accompagne des choses qui sont déjà élaborées alors que l'on pourrait participer à cette élaboration, et à travers cela, revendiquer plus globalement une place dans la manière dont les choses sont décidées.

Question de la salle : Comment on mobilise l'habitant pour qu'il devienne citoyen, car la plupart des gens sont loin de ces considérations-là ? Quels sont les points d'accroche ?

C'est le genre de question qui n'a pas une seule réponse. Il n'y a pas de recette. Ce qui est important c'est de partir des situations. Pour qu'il y ait une mise en mouvement, il faut qu'il y ait des éléments déclencheurs, mais aussi des répertoires d'action disponibles. Par exemple, les jardins partagés, quelle que soit leur forme — comme un pot de terre en pied d'immeuble dans lequel on fait pousser des choses — sont une bonne illustration. Si des voisins décident de faire des choses ensemble, il existe cette solution-là. Mais il peut y avoir plein de raisons au fait que des voisins se rassemblent pour faire des choses. Il est important de pouvoir rapidement se représenter ce qu'il est possible de faire et par où commencer. C'est là que l'éducation à l'environnement a un rôle à jouer. Ce qui est intéressant dans la transition écologique, c'est que l'action passe par le « faire ». Dans les mobilisations sociales, le « faire », c'est de protester et formuler des revendications ensemble. Pour la transition, le « faire », c'est effectivement faire des choses concrètes ensemble, que l'on a vu se mettre en œuvre ailleurs et dont on se sent capable de les reproduire avec ses voisins.